

## Canada : Sécurité/technologie/groupe motopropulseur 2023 GLOSSAIRE

September 1, 2022, Windsor, Ontario -

### Technologie de systèmes structuraux

1. **Colonne de direction amortissante** : la colonne de direction à réglage manuel se compose de deux tubes coaxiaux hydroformés qui se déplacent l'un par rapport à l'autre afin de mieux absorber l'énergie d'une collision; la colonne de direction à réglage électrique se compose d'un élément de rupture calibré qui se déforme sous l'impact de la collision pour maximiser la gestion de l'énergie
2. **Zones déformables avant et arrière** : Éléments structuraux spécialement profilés qui se déforment et absorbent l'énergie lors d'une collision, ce qui aide à protéger les occupants du véhicule
3. **Verre feuilleté** : matière plastique prise entre deux feuilles de verre; sert à augmenter la résistance; décourage les tentatives d'entrée par effraction
4. **Cage de sécurité** : aide à protéger les occupants en gérant et en contrôlant l'énergie d'une collision
5. **Poutres de renfort dans les portes** : poutres de renfort qui assurent la protection des occupants dans certains types de collisions latérales
6. **Technologie des longerons chanfreinés et évasés** : structure de longeron très efficace, absorbant l'énergie pour certains impacts frontaux; bloqueurs de pneus en acier haute résistance montés sur le cadre pour rediriger les pneus vers l'extérieur en cas de collision frontale.

### Aide à la conduite et alerte, gestion du châssis et pilotage des freins

1. **Assistance active à la conduite** : conduite automatisée avec les mains sur le volant et les yeux sur la route sur certaines routes, en utilisant le centrage sur la voie avec le régulateur de vitesse adaptatif (également appelé système d'assistance routière, selon l'application du véhicule)
2. **Assistance au freinage évoluée** : agit de concert avec l'alerte de collision avant Plus avec freinage actif; augmente la décélération si le conducteur n'applique pas le frein avec suffisamment de force pour répondre à une situation de collision potentielle
3. **Régulateur de vitesse adaptatif Plus avec arrêt complet** : maintient une distance sécuritaire avec le véhicule qui précède. Dans certaines conditions de circulation, le système peut arrêter le véhicule sans intervention du conducteur
4. **Antipatinage toutes vitesses** : pendant la conduite, aide à empêcher les roues de patiner pendant l'accélération à partir d'un arrêt ou à vitesse élevée en appliquant les freins seuls ou en combinaison avec la limitation du couple moteur
5. **Freins antiblocage (ABS)** : détecte et aide à prévenir le blocage des roues, offrant un meilleur contrôle de la direction en cas de freinage extrême ou de conditions routières glissantes
6. **Freinage d'urgence automatique** : les technologies du radar et de la caméra se combinent pour déterminer si un choc frontal avec un autre véhicule semble imminent; si c'est le cas, le système précharge les freins, puis émet des signaux visuels et sonores pour que le conducteur intervienne. L'absence de réaction du conducteur déclenche un bref freinage sous forme d'alerte tactile. Si le conducteur ne réagit pas et que le risque de collision frontale persiste, les freins sont appliqués pour ralentir le véhicule avant la collision. Le système peut arrêter complètement le véhicule si une collision frontale imminente est détectée à certaines vitesses (système appelé Alerte de collision avant à pleine vitesse Plus, Alerte de collision avant à pleine vitesse avec freinage actif, ou Atténuateur de collision avant, selon l'application du véhicule)
7. **Surveillance des angles morts** : système utilisant des capteurs radar pour aider le conducteur à changer de voie, à dépasser ou à se faire dépasser. Présence d'un véhicule dans l'angle mort signalée par des icônes lumineuses dans les rétroviseurs latéraux et un carillon réglable par le conducteur
8. **Assistance au freinage** : le système applique une puissance de freinage maximale dans les situations

de freinage d'urgence, réduisant ainsi la distance d'arrêt

9. **Différentiel freiné** : permet au véhicule de continuer à avancer même si une ou deux roues perdent leur adhérence en serrant avec force et de manière sélective les freins des roues qui patinent
10. **Système à commande prioritaire frein-accélérateur** : équipement de série sur tous les véhicules canadiens, il permet au conducteur d'arrêter le véhicule plus rapidement lorsque l'accélérateur et le frein sont actionnés simultanément; la commande électronique du papillon réduit la puissance du moteur
11. **Mécanisme d'interdiction de passage à P** : empêche la transmission de quitter le mode « Park » à moins que la clé ne soit engagée dans le système de démarrage et que la pédale de frein ne soit enfoncée
12. **Antipatinage aux freins BTCS** : aide à empêcher les roues de patiner pendant l'accélération à partir d'un arrêt, ou à faible vitesse, en appliquant des freins individuels à la roue ou aux roues qui patinent
13. **Détection de somnolence au volant : le système suit** les déplacements du véhicule, comme le franchissement involontaire de ligne et les interactions telles que le mouvement du volant pour détecter un comportement correspondant à celui d'un conducteur somnolent; lorsque certains seuils sont atteints, le système répond par des signaux sonores ou visuels pour inciter le conducteur à se ranger
14. **Système électronique de répartition du freinage** : ajuste la pression de freinage de l'avant à l'arrière pour optimiser les distances d'arrêt et le contrôle dans toutes les conditions de chargement du véhicule
15. **Dispositif électronique antiroulis** : utilise les données des capteurs du système électronique d'antidérapage pour prévoir le risque d'un début de capotage; applique les freins individuellement et module la position du papillon selon les besoins pour aider à réduire le potentiel de renversement du véhicule
16. **Système électronique d'antidérapage** : améliore la maîtrise de la direction et la stabilité du véhicule dans diverses conditions de conduite; l'activation se produit lorsque l'angle du volant est incompatible avec le sens de la marche du véhicule. Le système réduit automatiquement la puissance de l'accélérateur ou déploie sélectivement les freins pour contrer le survirage ou le sous-virage
17. **Alerte de collision avant** : un radar évalue si une collision frontale avec un autre véhicule est imminente; en pareil cas, le système prépare les freins, puis émet des signaux visuels et sonores pour inciter le conducteur à intervenir
18. **Système d'aide à la conduite active mains libres** : offre la conduite mains libres et le centrage sur la voie sur les routes approuvées; le système ralentit de manière prédictive le véhicule dans les virages serrés, reprend automatiquement le contrôle après que le conducteur a passé outre et vérifie que le conducteur reste attentif à la route
19. **Assistance au départ en pente** : aide les conducteurs à démarrer à partir d'un arrêt sur une pente; maintient la pression de freinage pendant une courte période après que le conducteur ait retiré son pied de la pédale de frein. Si la commande des gaz n'est pas appliquée rapidement, la pression de freinage sera relâchée
20. **Prévention des collisions dans les intersections** : aide à détecter les véhicules s'approchant à gauche et à droite du conducteur lorsqu'il approche d'un carrefour; si la collision semble imminente, le système émet des signaux sonores et visuels. Si le conducteur ne répond pas, le système active automatiquement les freins du véhicule
21. **Alerte de franchissement involontaire de ligne avec aide au suivi de voie** : alerte et assiste le conducteur; utilise la direction à assistance électrique pour donner une impulsion subtile au volant lorsque le système détecte un besoin de correction de trajectoire
22. **Aide au stationnement parallèle et perpendiculaire Park-Sense** : utilise des capteurs à ultrasons sur le pare-chocs pour trouver et guider le conducteur dans l'espace de stationnement; le système de guidage contrôle automatiquement l'angle de braquage tandis que le conducteur contrôle le rapport de vitesse, le frein et l'accélérateur; le stationnement en parallèle est possible des deux côtés de la voiture. Le véhicule est reculé dans l'espace libre pour permettre le stationnement perpendiculaire
23. **Système d'aide au stationnement arrière Park-Sense avec arrêt et dégagement** : en marche arrière ou à faible vitesse, des capteurs à ultrasons détectent les objets fixes; si une collision imminente est détectée, le système fournit une impulsion de freinage autonome momentanée; en deça de 7,1 kilomètres par heure (km/h), le système immobilise le véhicule avant de relâcher
24. **Caméra de recul ParkView** : fournit une image grand-angle de la zone située directement derrière le véhicule. Les caractéristiques livrables en option comprennent des lignes de guidage dynamiques pour aider le conducteur à s'insérer dans les espaces de stationnement ou les zones étroites. Aide aussi à

aligner une remorque au dispositif d'attelage si le véhicule en est équipé. L'image apparaît à l'écran de la console centrale ou dans le rétroviseur arrière dès que la transmission est engagée en marche arrière

25. **Freinage d'urgence automatique avec détection des piétons** : si le système détecte un piéton et détermine qu'une collision frontale semble imminente, il active les freins du véhicule. Si le conducteur ne réagit pas en conséquence, dans certaines conditions, le système est capable d'arrêter le véhicule
26. **Freinage d'urgence automatique avec détection des piétons et des cyclistes** : si le système détecte un piéton ou un cycliste et détermine qu'une collision frontale semble imminente, il active les freins du véhicule. Si le conducteur ne réagit pas en conséquence, dans certaines conditions, le système est capable d'arrêter le véhicule
27. **Assèchement automatique des freins** : lorsqu'il pleut, ce système pousse occasionnellement et légèrement les plaquettes de frein contre les disques pour les assécher
28. **Freinage d'urgence anticipé (RAB)** : le système anticipe les situations dans lesquelles le conducteur peut déclencher un frein de secours et utilise la pompe ESC pour plaquer les plaquettes de frein sur les disques, réduisant ainsi le temps nécessaire à une application complète des freins
29. **Détection d'obstacle transversal à l'arrière** : dans les parcs de stationnement, le système avertit le conducteur de la présence de véhicules latéraux lorsqu'il fait marche arrière pour sortir d'une place de stationnement; il s'active automatiquement chaque fois qu'un véhicule est en marche arrière; le conducteur est averti de l'approche d'un ou de plusieurs véhicules par des icônes lumineuses sur les rétroviseurs latéraux et par un carillon sélectionné par le conducteur
30. **Rappel de siège arrière** : Carillon et affichage de message pour rappeler au conducteur de vérifier le siège arrière. Le système enregistre l'entrée/la sortie arrière avec chaque cycleur de clé
31. **Dispositif antilouvoiement de la remorque** : analyse les données des capteurs du système électronique d'antidérapage pour anticiper un risque de louvoiement provoqué par la remorque; réagit en serrant les freins sélectivement et en modulant le papillon afin d'aider le conducteur à conserver la maîtrise du véhicule

#### Dispositifs de retenue des occupants

1. **Appuie-têtes actifs** : se déploient en cas de collision; aident à limiter les mouvements de tête des occupants
2. **Sacs gonflables multimodes évolués pour le conducteur et le passager avant** : se gonflent avec une force adaptée à la gravité de la collision; répondent aux exigences de la norme FMVSS 208 relative aux sacs gonflables évolués pour les occupants de petite taille en position instable
3. **Rideaux gonflables latéraux pleine longueur à toutes les rangées** : protègent tous les occupants des places d'extrémités (avant et arrière); situés au pavillon, au-dessus des glaces latérales. Chaque sac gonflable latéral est relié à son propre capteur de choc qui déclenche le rideau du côté de la collision
4. **Alerte de non-bouclage de la ceinture** : émet un carillon et (ou) allume un voyant sur le groupe d'instruments en guise de rappel de boucler la ceinture si le véhicule roule et que le conducteur et (ou) le passager avant n'ont pas bouclé leur ceinture
5. **Ancrages d'attache de siège d'enfant (LATCH)** : conçus pour faciliter la pose d'un siège d'enfant compatible du marché secondaire
6. **Enrouleurs à force constante** : régule la force exercée sur l'occupant par la ceinture de sécurité en libérant progressivement la sangle de manière contrôlée
7. **Tendeurs de ceintures de sécurité avant** : lors d'une collision, les capteurs de choc activent les tendeurs des ceintures de sécurité avant pour éliminer le relâchement du système de ceinture de sécurité, réduisant ainsi le mouvement de la tête et du torse de l'occupant vers l'avant
8. **Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant** : aident à fournir une protection accrue au conducteur ou au passager avant lors de certaines collisions
9. **Protège-genoux gonflable pour le conducteur** : se déploie en même temps que le sac gonflable multimode évolué du conducteur. Il est situé sous le tableau de bord et sert à bien positionner le conducteur lors d'une collision
10. **Ceintures de sécurité à hauteur réglable (première rangée)** : les ceintures de sécurité extérieures peuvent être réglées en hauteur, permettant de placer la ceinture de sécurité dans une position optimale
11. **Module de commande des dispositifs de retenue des occupants** : détecte la collision et détermine si le déploiement des sacs gonflables et le degré de déploiement sont appropriés; gère également les tendeurs de ceinture de sécurité avant

## Systemes d'éclairage et de visibilité

1. **Clignotant avec caractéristique de changement de voie** : clignote trois fois lorsque le conducteur appuie sur la manette pendant une seconde
2. **Système de phares autodirectionnels** : oriente les phares dans le sens de la direction du véhicule en utilisant le volant et la vitesse du véhicule pour améliorer l'éclairage dans les virages
3. **Rétroviseurs extérieurs à inclinaison automatique** : les rétroviseurs latéraux s'ajustent automatiquement pour améliorer le champ de vision lors des manœuvres de recul
4. **Rétroviseur intérieur à atténuation automatique** : le rétroviseur réduit automatiquement l'éblouissement dû à la lumière vive des véhicules qui suivent, ce qui permet au conducteur d'avoir une meilleure vue de la route
5. **Désembuage automatique** : le système de commande automatique de température mesure l'humidité dans l'habitacle et engage le désembuage sans aucune intervention du conducteur
6. **Phares automatiques** : les phares s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure et du fonctionnement des essuie-glaces
7. **Phares de route à commande automatique** : le système de phares s'adapte à la lumière ambiante et à la circulation en sens inverse pour fournir un éclairage maximal sans intervention du conducteur
8. **Feux de jour** : feux halogènes à faible intensité ou feux à diodes électroluminescentes (DEL) qui s'allument de jour et augmentent la visibilité du véhicule pour les autres conducteurs
9. **Rétroviseur numérique** : remplace le rétroviseur classique par un écran à cristaux liquides (LCD) pour améliorer la visibilité du conducteur vers l'arrière; affiche la vidéo en temps réel de la caméra orientée vers l'arrière et peut être désactivé pour revenir à un miroir réfléchissant
10. **Dispositif amélioré de réaction au déploiement** : permet au personnel d'urgence de voir et d'atteindre plus facilement les occupants en cas d'accident en allumant l'éclairage intérieur et en déverrouillant les portes après le déploiement des sacs gonflables; coupe également l'alimentation en carburant du moteur
11. **Affichage tête haute (HUD)** : fournit au conducteur jusqu'à cinq zones d'intérêt différentes, y compris le franchissement involontaire de ligne, l'aide au suivi de voie, le régulateur de vitesse adaptatif, la navigation détaillée intégrée, la vitesse actuelle, la vitesse engagée et la limite de vitesse; caractéristiques en couleur
12. **Gicleurs de lave-glace chauffants** : aide à assurer que les buses restent exemptes de glace et de neige dans des conditions de gel
13. **Phares à décharge à haute intensité (DHI)** : fournissent un rendement lumineux environ trois fois supérieur à celui des lampes à réflecteur classiques
14. **Ampoules infrarouges à halogène** : revêtement unique qui projette un faisceau plus puissant que les ampoules classiques
15. **Antibrouillards à DEL** : offrent un meilleur éclairage par mauvais temps
16. **Phares à DEL** : offrent un meilleur éclairage
17. **Feux arrière à DEL** : offrent un meilleur éclairage (fonctions de freinage, d'arrêt, de virage et de feux de circulation)
18. **Caméra de vision nocturne** : augmente la portée des phares; les capteurs infrarouges recherchent les signatures thermiques des piétons et des animaux sur la route, à des distances allant jusqu'à 200 mètres (219 verges) S'ils sont localisés, un message d'alerte indiquant leur position par rapport au véhicule est affiché dans le groupe d'instruments, directement devant le conducteur.
19. **Essuie-glace détecteur de pluie** : caractéristique de commodité pour le conducteur qui détecte automatiquement l'humidité sur le pare-brise et active les essuie-glaces
20. **Caméra panoramique** : utilise quatre caméras placées autour du véhicule pour fournir une vue d'ensemble du véhicule et de son environnement immédiat; le conducteur peut également sélectionner d'autres vues, notamment la zone transversale avant ou arrière

## Autres caractéristiques

1. **SOS/Assistance** : un bouton situé sur le rétroviseur ou la console au pavillon permet aux occupants de communiquer avec un agent d'un centre d'appels qui peut envoyer une aide d'urgence à l'endroit où se trouve le véhicule
2. **Toit ouvrant à inversion automatique** : s'inverse automatiquement lorsqu'il détecte une obstruction pendant la fermeture

3. **Glaces à inversion automatique** : s'inversent automatiquement lorsqu'elles détectent une obstruction pendant la fermeture
4. **Trappe de carburant sans bouchon** : simplifie le remplissage du carburant
5. **Verrouillage sécurité-enfants aux portes arrière** : désactive la poignée de déverrouillage intérieur des portes arrière en ajustant un petit levier situé en face du montant de porte
6. **Trappe de carburant à verrouillage électronique** : prévient le vol ou les altérations pouvant causer des dommages, des pertes d'efficacité ou l'émission nocive de vapeur de carburant
7. **Glaces à ouverture/fermeture rapides** : fonction de lève-vitre express à une touche
8. **Capteur de géolocalisation** : utilisé pour le guidage de la navigation et le suivi électronique des véhicules
9. **Capteur de batterie intelligent** : mesure continuellement le courant de la batterie (entrant et sortant); si le courant est faible, le système coupe de lui-même les systèmes électriques moins essentiels pour conserver l'énergie. L'activation est indiquée par une icône dans le groupe d'instruments
10. **Poignée d'ouverture d'urgence du couvercle de coffre à l'intérieur** : la poignée phosphorescente permet de déverrouiller le coffre à partir de l'intérieur
11. **Entrée et démarrage sans clé** : des capteurs électroniques détectent la présence de la clé codée, ce qui permet de pénétrer dans l'habitacle et d'accéder au coffre de manière passive; l'éclairage intérieur s'allume et l'allumage se fait par bouton-poussoir, sans avoir à insérer la clé
12. **Télédéverrouillage** : permet de verrouiller et de déverrouiller les portes et d'allumer l'éclairage de l'intérieur. Si le véhicule est doté de l'alarme de sécurité, la télécommande permet aussi d'armer et de désarmer l'alarme
13. **Démarrateur à distance** : commodité activée par la télécommande; démarre le moteur et active les réglages de la climatisation intérieure tout en maintenant la sécurité du véhicule
14. **Antidémarrateur Sentry Key** : fonctionne à l'aide d'une clé dotée d'un transpondeur avec code de sécurité préprogrammé pour décourager le vol du véhicule. Lorsque la clé est introduite dans l'allumage, le module transmet un code aléatoire au transpondeur et permet au moteur de démarrer. Le moteur s'arrête après quelques secondes si la mauvaise clé est utilisée
15. **Serrures des portes activées par la vitesse** : le système verrouille automatiquement les portes lorsque le véhicule atteint la vitesse programmée
16. **Colonne de direction inclinable et télescopique** : permet à la colonne de direction de s'incliner et de se rapprocher ou de s'éloigner du conducteur pour obtenir une distance confortable par rapport au sac gonflable frontal à plusieurs niveaux, s'il est déployé
17. **Alerte de besoin de gonflage du pneu** : pendant le remplissage des pneus, le système émet un signal sonore lorsque la pression recommandée est atteinte
18. **Système de surveillance de la pression des pneus – Lock-on Sync** : informe le conducteur si la pression d'un pneu est trop basse. Un capteur de pression intégré à chaque valve de pneus montés envoie des signaux de fréquence radio à un récepteur et le système livrable en option indique la pression des pneus à l'aide d'un pictogramme
19. **Reconnaissance des panneaux de signalisation** : utilise une caméra orientée vers l'avant pour déterminer la limite de vitesse et les panneaux de signalisation pertinents, comme ceux qui signalent la présence d'une école ou d'une zone de chantier.
20. **Système Uconnect à commande vocale** : la technologie de reconnaissance vocale permet un système de navigation mains libres
21. **Connectivité sans fil Uconnect Voice Command** : la technologie de reconnaissance vocale permet aux conducteurs d'utiliser des téléphones sans fil tout en gardant les mains sur le volant et les yeux sur la route

-###-

Additional information and news from Stellantis are available at: <https://media.stellantisnorthamerica.com>